

PERMIS DE CONDUIRE

DEMANDE DE CODE R.I.P. (Service Télépoints)

Code de consultation du solde de points du permis de conduire

IDENTIFICATION (partie à compléter)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : (mobile) : (obligatoire)

Adresse mail : @.....

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Demande de code d'accès au service Télépoints
(www.ants.gouv.fr)

Photocopie recto verso de votre pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport ou carte de séjour si étranger)

Photocopie recto-verso du permis de conduire

1 enveloppe timbrée au tarif R1 avec AR, en vigueur



Vous recevrez par retour de courrier votre code d'accès.
Conservez-le précieusement car celui-ci vous permettra de connaître votre solde de points sur Internet.

Récépissé de dépôt

Le Préfet du Gers atteste que

M.

a déposé une demande de code d'accès au
service TELEPOINTS

Cachet :